



Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : YD/AMK 110/11

MESSAGE de l'UFAC du 8 Mai 2011

Nous sommes réunis aujourd'hui pour commémorer le 66^e anniversaire du 8 mai 1945, jour où l'Allemagne nazie capitulait sans condition. C'était la victoire des Armées alliées, de la Résistance intérieure et extérieure avec le Général de Gaulle et ceux qui l'ont rejoint, telle l'Armée d'Afrique.

En ce jour anniversaire, nous leur rendons hommage, ainsi qu'aux combattants de la liberté de tous les pays et exprimons notre attachement à l'ensemble de nos Forces armées.

La Seconde Guerre mondiale fut, en nombre de victimes, le conflit le plus meurtrier de tous les temps :

- 55 millions de morts,
- 3 millions de disparus,
- 35 millions de blessés,
- des veuves, des orphelins et des prisonniers par millions.

L'horreur des camps de concentration et d'extermination, l'horreur des crimes commis pendant les années d'occupation nazie et fasciste devenaient pour tous une affreuse réalité.

Notre mémoire collective garde le souvenir des combattants et des victimes civiles. Elle conserve en particulier le souvenir des otages, des exécutions sommaires, des victimes de l'internement, de la déportation et des génocides.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) s'emploie à transmettre aux jeunes générations la mémoire des événements passés. Elle les appelle à une vigilance permanente pour la défense des Droits de l'Homme et la préservation de la Paix.

Vive la France !
Vive la République !

-o§0§o-